

Cinq parcours balisés vont vous permettre de découvrir Saint-Maximin en VTT.

Chaque itinéraire est associé à une couleur différente, liée à la difficulté : un parcours facile jaune (2,1 km), deux parcours intermédiaires vert (2,4 km) et bleu (6,6 km), et deux parcours difficiles rouge (10,4 km) et noir (16,7 km).

Tous les départs s'effectuent de la place Roger Durieux (mairie/église). Ces randonnées, à la fois sportives et touristiques, vous permettront de passer par tous les hameaux du village (12), en profitant de la beauté du paysage et du patrimoine historique.

Une carte pour chaque parcours est téléchargeable (mise à jour 1^{er} février 2019) :

 [01 Parcours jaune.jpg](#)

 [02 Parcours vert.jpg](#)

 [03 Parcours bleu.jpg](#)

 [04 Parcours rouge.jpg](#)

 [05 Parcours noir.jpg](#) .

Un dépliant expliquant les parcours sera bientôt disponible en mairie et au [bureau d'information touristique de Pontcharra](#)

La commune de Saint-Maximin décline toute responsabilité en cas d'accident corporel et matériel intervenant sur les parcours VTT.

Les usagers s'engagent à :

- choisir une difficulté de parcours adaptée à leur niveau ;

– *maîtriser leur vitesse à chaque instant du parcours pour adopter une attitude prudente* ;

– *avoir conscience que des obstacles peuvent obstruer les sentiers, notamment après une météo agitée.*

Retours : n'hésitez pas à nous transmettre vos commentaires sur mairie@stmaximin38.fr
notamment pour nous signaler
obstacles sur le parcours, panneau manquant, passage mal fléché...